F11-5
21020
Cisc
FRC
21224

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,

SÉANTE AUX CI-DEVANT JACOBINS SAINT-HONORÉ.

A PARIS.

DISCOURS

Sur les Crimes du Gouvernement Britannique et sur les vices de la Constitution Anglaise, prononcé à la Séance du 26 nivose, par le Citoyen LEPELLETIER, *imprimé par ordre de la Société.*

CITOYENS,

Après avoir mis pour les traîtres, la terreur à l'ordre du jour dans la République, et avoir

THE NEWBERRY LIBRARY

ressenti toute son influence efficace, vous voulez la porter chez les rois de l'Europe et le tyran de l'Angleterre est celui que vous voulez terrasser le premier, en démontrant au peuple Anglais, tous les vices de sa Constitution, et les crimes de son gouvernement qui en sont une suite nécessaire.

C'est à la force de la raison qu'est assurée cette belle victoire ; car rien n'est plus terrible que la raison ; par la bouche de la vérité, elle dissipe l'erreur et dissout le mensonge.

Sans doute la constitution Anglaise à pu faire illusion depuis quelques siècles aux peuples de l'Europe; car les Anglais étoient restés le seul grand corps politique qui eût conservé par sa représentation immédiate, quelques parties des éternels Droits de l'homme, dont jouis soient jadis les Isles Britanniques et toutes les Gaules.

De grands efforts même avoient été faits par les Anglais, pour se constituer en république; mais pour le malheur de l'humanité, ils ne surent persévérer.

A cette époque, Louis XIV appésentissoit son sceptre de fer sur la France ; et celle-ci avilie et abrutie, lorsqu'elle osa lever les yeux, la république Anglaise n'existoit plus.

Une apprence perfide de liberté cependant avoit

été laissée au peuple Anglais pour mieux le tromper; l'Europe aussi partagea l'erreur, et pendant long-temps, le gouvernement le plus en proie à l'aristocratie et à la corruption, fut celui qui reçut l'encens de tous les grands publicistes qui se disoient philosophes.

Tant il est vrai que la lumière vient lentement et que le crime veille sans cesse pour l'étouffer.

Abordons maintenant cette fameuse constitution Britannique : ici je ne vous retracerai pas sans doute tous les vices, mais je vous en présenterai assez pour faire ouvrir les yeux aux sans culottes de l'Angleterre.

La constitution Anglaise renferme trois pouvoirs; le Roi, la Chambre haute ou des Lords et la Chambre basse ou des Communes.

Il suffit à des républicains Français, d'avoir entendu le mot de *Roi* et connoître seulement cette composition de gouvernement contraire à l'égalité, pour le proscrire à jamais. Nous avons trop senti le véhicule puissant de la liberté et de l'égalité, pour concevoir un pareil fantôme politique.

Citoyens,

Ce n'est donc plus à vous que j'adresse mes observations, c'est au peuple Anglais, et je lui dis :

Peuple Anglais,

Comment parmi toi se fait-il que ce soit le sol, le terrein ou ce qu'on appelle propriété qui soit représenté dans ta Chambre des Communes ? Les hommes à tes yeux que sont-ils donc? Quoi ! les richesses seules ont droit à gouverner et l'honorable indigence est condamnée au mépris et à l'ostracisme politique ?

Peuple Anglais, que réponds-tu ? Tu n'oseras soutenir ce système qui dégrade la dignité de l'homme ?

Tu admets encore une autre espèce de mandataires aux communes ; ce sont les députés des villes, ils sont sensés représenter le commerce, et c'est encore l'aristocratie des richesses.

Tu connois l'intrigue qui préside à tes élections; l'or corrupteur du Gouvernement y domine. Une homme par ses propriétés y a plusieurs voix, et qu'arrive-t-il souvent encore, tel qui a plus de propriétés que la loi ne lui passe de voix, en acquiere de nouvelles par des individus qu'il achette et à qui pour donner droit d'élire, il fait des ventes simulées de ses possessions.

Voilà donc la formation du pouvoir populaire !

Quels sont ses devoirs ?

C'est dans cette chambre que doit naître toute proposition tendante à améliorer le gouvernement, à défendre la liberté. C'est dans cette chambre sur-tout, que se propose la forme et le montant de l'impôt. C'est là que l'œil sévère du peuple devroit toujours être constamment fixé. Eh bien ! Cette chambre des Communes a le droit de s'isoler, de se soustraire aux yeux de ses mandataires, et de se former en Comité secret !

Alors l'homme corrompu ne craint plus de rougir ; il trahit sans pudeur les intérêts de sa patrie, il aide à l'opprimer pour partager les sueurs du Peuple avec le despote et ses ministres qui ont mis à prix ses talens et son suffrage.

Ces comités secrets sont, dit-on, pour éviter les débats indécens de représentans qui tenderoient à avilir la Nation Quelques individus peuvent-ils flétrir un grand peuple. Rien n'avilit une Nation que le despotisme qu'elle souffre, et les frippons qu'elle tolère.

Peuple Anglais, jette les yeux sur la France, tu verras comment un peuple doit élire sa représentation ; qu'elle latitude de pouvoirs, il peut lui

donner alors, comment il doit la surveiller et s'il y distingue des traîtres, comment il sait avoir la force de les punir

Peuple Anglais, ta chambre des Communes est composée de 513 Anglais, et 45 Ecoissais, qui tous font serment d'empêcher les innovations dans le gouvernement, la propagation des dogmes de la religion catholique, et qui promettent de maintenir la royauté. Mais un peuple n'a-t-il pas le droit de changer la forme de son gouvernement quand bon lui semble. Les religions chez un peuple sage ne doivent-elles pas être libres et le despotisme sur la conscience n'est-il pas aussi injuste que celui sur les opinions. Enfin, peuple Anglais, quand par un bonheur presque impossible il se trouveroit dans ta chambre des Communes de ces hommes vigoureux qui savent en imposer à la corruption par le langage irrésistible de la raison et de la liberté, et dont la vertu put parvenir à emporter une délibération tendante au bien public, crois-tu pouvoir réussir? Tu te trompes, il faut que le bill passe à la chambre haute.

Qui la compose? un nombre indéfini de lords, à la volonté du roi qui, dès qu'il apperçoit que le despotisme peut être en minorité dans cette chambre, y ajoute autant que bon lui semble

toutes ses créatures, et y maintient toujours par-là la majorité des suffrages en sa faveur.

Peuple Anglais ! Penses-tu que jamais un avis conforme à la liberté et à la justice puisse l'emporter dans cette nouvelle enceinte, corrompue par l'essence même de ta constitution ? Aussi en 1689, lorsque tu montrois de l'énergie dans la chambre des communes, cette chambre arrêta que celle des Pairs étoit inutile et très-dangereuse.

Mais supposons pour un moment que le bill présenté soit passé à la chambre des communes et à celle des pairs. Ici le bien public trouve encore un obstacle insurmontable, c'est le vêto royal, monstre d'autant plus terrible qu'il est constitutionnel, c'est-à-dire, sensé être revêtu de la sanction nationale et remis aux mains du despote par le peuple lui-même qui forge ainsi lui-même les fers qui doivent le charger ; et si le parlement vouloit lever la voix contre une trahison manifeste, au roi appartient encore le droit de le dissoudre.

Peuple Anglais ! arrivé au pouvoir royal faisons en pour toi l'examen sevère. Le roi et les deux chambres forment le parlement ; le roi y siege disent les écrivains Anglois, dans sa capacité royale et politique ; c'est-à-dire non seu-

lement comme despote, mais même avec tous les moyens de tromper. Aussi tous les ministres qu'il prend et ses conseillers s'isolants de leurs concitoyens font-ils le serment de servir le roi *de toutes leurs finesses et discrétions*; ce sont les propres expressions du serment.

Le roi a donc le pouvoir d'arrêter par le véto toutes propositions faites et consenties par les deux chambres et par-là le vœu public semble devoir céder devant le caprice royal.

Le roi a le droit de prolonger le moment de la réunion du parlement, il le peut pendant trois ans. Il a aussi celui de le dissoudre et d'en convoquer un nouveau.

Les ministres pendant la prorogation ont une telle latitude de pouvoirs qu'ils peuvent foulant aux pieds les loix en faire de nouvelles sur les subsistances, dans des tems de famine. Quels moyens pour le despotisme ! Qu'ils sont dangereux pour la liberté d'un peuple.

Le roi a le pouvoir de déclarer la guerre et de faire la paix à volonté, ainsi le sang même de la nation est livré au caprice du despote.

Au roi appartient encore le pouvoir de faire les nobles, de nommer aux emplois de terre et de mer, aux commandemens des places fortes, les grands officiers de l'état et de l'église.

Ce despote est revêtu de l'inviolabilité personnelle; ses ministres seuls sont responsables.

Ainsi donc il peut s'offrir au peuple et tenter comme Louis Capet, de se soustraire au juste châtiment de ses crimes, en faisant valoir cette inviolabilité.

Mais dans les grandes questions, les nations éclairées se rappellent qu'à un individu ne peut appartenir un tel rempart d'immoralité.

Il existe même une loi qui porte comme coupable de haute trahison celui qui auroit intention de tuer le roi. Ainsi donc si ce roi est un tyran sanguinaire, penser en délivrer l'humanité devient un forfait. Ainsi donc Brutus servit un vil assassin! ainsi donc la vertu tyrannicide deviendroit un problême!

Peuple anglais! les abus monstrueux d'un pouvoir plus monstrueux encore, ne te feront-ils pas enfin ouvrir les yeux? Une constitution tellement vicieuse qu'on ne la suit pas, sera-t-elle long-temps la tienne? Un gouvernement dont l'essence est la corruption, existera-t-il dans un siècle où les Français détruisant jusqu'aux racines des vices et des préjugés, tendent une main généreuse aux

autres peuples qui veulent secouer le joug des tyrans, et ne reconnoître que l'empire de la raison.

Citoyens, vous venez d'entendre une partie des vices de la constitution anglaise, et vous vous étonnez qu'un peuple qui se dit libre et philosophe, reste constitué aussi imparfaitement.

Voici la solution de ce problême : l'Angleterre fourmille de frippons habiles, et ceux-là tiennent les rènes du gouvernement, ou de dupes, que les premiers savent amuser par des apparences trompeuses.

Sans doute il est aussi des gens de bien, et la patrie de Sidney n'est pas sans quelques vertus.

Aussi la constitution anglaise n'est-elle qu'un mot. Il en existe une autre qui git dans l'opinion, c'est celle-là qui gouverne l'Angleterre ; elle consiste à rejetter soigneusement du despotisme constitutionnel, tout ce qui pourroit provoquer une sainte indignation.

On ne s'étonnera plus alors d'entendre M. Burck, bras droit de M. Pitt, depuis que celui-ci a su se l'attacher, on ne s'étonnera plus de l'entendre dire dans son libelle sur la révolution française, qu'il regrette ces temps heureux où il

avoit vu la France gouvernée par des illusions aimables. M. Burck regrette un gouvernement fondé sur desillusions aimables. Savez-vous pourquoi ? c'est qu'il voyoit celui de l'Angleterre fondé sur l'astuce, la fripponnerie et le crime; et sur tout ceci il ne pouvoit se faire illusion, quelqu'envie qu'il en eût.

Quelle est donc maintenant cette constitution si sublime dont un despote lui-même n'ose jouir de peur d'irriter? C'est un monstre de nature.

Quel est donc maintenant ce gouvernement si sublime, qui régit toute l'Europe par les mains de Pitt ? c'est un monstre de dissimulation, de fripponnerie et de perfidie.

Quelle en sera la fin ? Faut-il le demander? Il est une justice éternelle.

Ah ! si les institutions mauvaises d'un peuple pouvoient exciter la dérision, pourriez-vous entendre, sans vous en moquer, le récit d'une loi qui défend à des citoyens d'un pays d'en manger le gibier, et quel rire sardonique ne vous échapperoit pas, en apprenant que les traiteurs d'Angleterre prêtent tous les ans le serment auguste de ne pas mettre de lièvres et de perdrix à la broche.

Vous conceveriez encore plus difficilement que

le chancelier puisse avoir l'autorité d'adoucir et d'interpréter les loix criminelles.

Oui, n'en doutons pas, citoyens, le renversement de tout principe et de toute justice, les nouveaux crimes de Pitt vont enfin donner à l'Angleterre cette sainte énergie qui a jadis caractérisé cette nation.

On vante dans le gouvernement Anglais son sistême de banque ; j'avoue que je ne concevrai jamais qu'une source d'agiotage puisse être autre chose qu'un don funeste pour un gouvernement républicain. Sans doute cette prospérité factice en impose ; mais je le dis, l'agiotage est un germe destructeur des vertus civiques, sans compter les pleurs amères que le gain d'un calculateur avide et adroit fait verser sur des pertes réelles à des citoyens crédules, qu'un espoir trompeur aura entraîné dans de fausses spéculations.

Si j'avois à vous faire voir l'Angleterre sous un point de vue utile, ce seroit son agriculture dont je vous parlerois la plus belle et la mieux entendue de l'Europe. Je vous la présenterois comme la seule et unique richesse qui pût convenir à un peuple républicain.

Mais c'est aux crimes des rois que vous devez vous attacher dans ce moment ; c'est à ceux de Pitt que vous devez faire une guerre terrible, et

alors vous devez prévenir le peuple Anglais d'un nouveau moyen employé pour faire durer les maux de l'humanité.

Il n'est aucunes calomnies que Pitt et le gouvernement n'emploient pour aigrir l'un contre l'autre, deux peuples faits pour s'estimer. Pitt sacrifie tout pour attacher les Anglais à une cause qui lui est personnelle et pour nationaliser la guerre.

Faut-il s'étonner de rencontrer tant d'obstacles, même vis-à-vis d'un peuple qui a des sentimens de liberté.

Vous avez, citoyens, proclamé non-seulement la liberté, mais aussi l'egalité, et de même qu'en France, Milords et Messieurs de l'Angleterre n'aiment pas cette divinité. C'est à la vertu et aux Sans-culotisme à mettre en Angleterre comme ici les grandes vérités à l'ordre du jour.

Les Anglais se rappelleront qu'il n'y a pas si longtemps, faire tomber la tête d'un despote leur parut un grand exemple à donner à l'humanité.

Ou s'ils aiment mieux continuer de jeûner le jour où la tête de Charles Ier. tomba, au moins doivent-ils cesser de faire la guerre à un peuple grand par les efforts qu'il fait pour sa liberté, par les vertus qu'il oppose aux trahisons infâmes

et qui sera immortel par la persévérance et l'énergie qu'il déploye.

Si je me trompois, citoyens, dans les pressentimens honorables pour le peuple Anglais, si les crimes de Pitt devoient l'emporter en Angleterre sur les vérités éternelles, je ne verrois plus alors dans le peuple Anglais que le perfide et fidèle imitateur des Carthaginois. Sans doute dans le sénat Français il se trouveroit plusieurs et énergiques *Catons;* ils s'écrieroient qu'il faut détruire Carthage, et je terminerai ceci en vous rappellant que *Carthage* fut détruite.

De l'Imprimerie des 86 départemens et de la Société, aux Jacobins.

342